

Voici une étude intéressante de Dominique Huck. Elle situe les deux manuels scolaires d'Emile Storck dans l'histoire compliquée des modalités de l'enseignement de l'allemand en Alsace. Dominique Huck est professeur émérite de dialectologie de l'université de Strasbourg. Il a publié *Histoire des langues de l'Alsace* aux éditions de la Nuée Bleue. Dans cet ouvrage il décrit la politique linguistique qui a conduit à la suprématie du français et à l'affaiblissement constant de la langue régionale.

Le manuel d'Emile Storck (par Dominique Huck)

Dès 1952-1953 est publié un « cours pratique d'allemand » destiné, notamment, aux classes de fin d'études primaires – et des sixièmes et cinquièmes des lycées et collèges. Dans la « Préface », l'auteur indique d'emblée que « ce cours a été conçu pour des élèves sachant l'alsacien » et qu'il l'a « adapté autant que possible au niveau intellectuel des enfants de douze à quatorze ans. Il peut donc servir aux classes de fin d'études des écoles primaires, mais aussi aux sixièmes et cinquièmes de l'enseignement secondaire dont il traite les programmes ». Émile Storck (1899-1973), agrégé d'allemand, enseigne à partir de 1949 à l'École normale de Guebwiller.

En procédant ainsi, c'est-à-dire en destinant le manuel à une tranche d'âge et non à un niveau spécifique, Émile Storck peut s'appuyer sur les Instructions officielles pour l'enseignement secondaire et n'encourt pas le risque d'être critiqué pour avoir formulé implicitement et indûment des instructions pour l'école primaire.

Dans la mesure où le nombre d'enfants se dirigeant vers l'enseignement secondaire reste limité, mais que le potentiel de ceux qui pourraient y accéder est loin d'être épuisé, il y a une certaine justification pédagogique au fait de destiner l'ouvrage à des parts du système éducatif qui n'ont pas le même objectif. Enfin, comme l'ouvrage est clairement destiné à des enfants et à des jeunes qui ont une bonne compréhension de l'allemand (« élèves sachant l'alsacien »), le fait d'étendre l'usage du manuel à une classe d'âge des deux ordres d'enseignement le rend économiquement plus rentable, dans la mesure où l'assiette du marché est élargie.

Émile Storck : *Alltag und Sonntag*, op. cit., p. 13.

Le fait qu'il s'adresse à des élèves dialectophones est souligné à plusieurs reprises : pour les textes, l'auteur indique que, « dans les premières leçons, la langue doit être très proche de l'alsacien ». Puis il précise : « Le vocabulaire allemand oppose assez peu de difficultés aux élèves alsaciens ». Quant à la grammaire, il souligne que son « livre insiste avant tout sur les difficultés qu'un Alsacien éprouve à parler correctement l'allemand ». La contrastivité dialecte/allemand standard est présente sous forme de notes pratiques qui indiquent telle ou telle différence entre dialectes et allemand standard. Elle apparaît dès la leçon 2 :

« Notiere : Man sagt nicht : "Ich habe warm", sondern "Es ist mir warm" » ou, plus loin : « Note : Il est faux de dire "Der Hut „von“ meinem Vater" ou "ich gebe das Buch „in“ dem Vater" », etc.

L'auteur récuse l'idée de « méthode » qu'il comprend au sens le plus étroit : « On nous a demandé plusieurs fois quelle était notre méthode. Nous croyons que toute méthode rigide est l'ennemie d'un enseignement vivant et que chaque texte réclame sa méthode propre. Par

contre, nous connaissons, en ce qui concerne l'enseignement des langues vivantes, deux principes essentiels. Le premier s'appelle : faire lire beaucoup, faire parler davantage ; le deuxième : ce qui n'a pas été appris n'est pas su ».

Il note en conclusion : « Notre intention n'est donc pas de préconiser une méthode, mais de fournir à nos collègues un instrument commode à manier ». Si E. Storck n'a pas voulu proposer une « méthode », il propose néanmoins une progression, des contenus et une organisation implicite de l'enseignement dans la mesure où son ouvrage contient 50 leçons. Cependant, à aucun moment, il ne propose de « mode d'emploi » de son manuel, d'indications suffisamment précises sur la manière dont il imagine qu'il pourrait être utilisé. Op. cit. (article premier, premier paragraphe).

Cf. Enquête auprès du clergé sur le problème du bilinguisme en Alsace, Strasbourg, décembre 1959.

Dans son contenu et dans son intention déclarée, le manuel répond cependant à l'exigence formulée par l'arrêté ministériel du 19 décembre 1952 qui indique que « l'enseignement de la langue allemande dans les classes terminales des écoles primaires des communes de dialecte alsacien [...] a pour but de donner aux enfants qui le suivent une connaissance pratique et rapidement utilisable de la langue allemande ». Les thématiques abordées par le manuel sont effectivement ancrées fortement dans la vie quotidienne et l'environnement des élèves, avec une présence très importante d'éléments lexicaux référant au concret. Le manuel accorde une importance particulière aux lettres, soit comme texte à lire, soit comme texte à produire, sans que l'intention de l'auteur soit explicitée autrement que par la phrase lapidaire : « Pour habituer les enfants à écrire des lettres, nous avons souvent adopté cette forme ».

Peut-être pensait-il aux difficultés de communication écrite intergénérationnelle, souvent évoquées par des membres du Conseil général du Bas-Rhin, dans la mesure où les jeunes générations peinaient à écrire directement en allemand à leurs parents ou grands-parents. Émile Storck : *Alltag und Sonntag*, op. cit., p. 12.

Un article de presse se fait l'écho de ces éventuelles difficultés au moment de la parution de l'ouvrage. Un témoignage positif est donné par un ancien instituteur itinérant recruté en décembre 1953.

La manière de procéder d'E. Storck n'a pas posé de problème pédagogique majeur aux professeurs d'allemand du second degré, qui avaient reçu les formations linguistique et pédagogique requises pour pouvoir se servir de l'ouvrage. Par ailleurs, l'horaire d'enseignement de langue fait partie intégrante de l'emploi du temps des élèves qui bénéficient d'un enseignement régulier et suivi. En revanche, il n'est pas sûr du tout que les maîtres de l'enseignement élémentaire, qui ont une formation pédagogique de « généralistes », aient pu ou su utiliser le livre proposé autrement qu'empiriquement. Aussi n'est-il pas impossible que les enseignants du premier degré aient trouvé le manuel – ou du moins des parties du manuel – trop difficiles ou, du moins, très insuffisamment adaptés aux élèves de l'école élémentaire, notamment par les aspects grammaticaux qui y sont abordés : la leçon 2 traite du nominatif/sujet et de l'accusatif/objet ; la leçon 3, du verbe *sein* au présent, au parfait, au prétérit et au futur, etc.

C'était donc, en dernière instance, aux enseignants de faire le tri et d'essayer d'organiser l'enseignement-apprentissage de l'allemand selon leurs moyens. Tous les instituteurs concernés ne disposaient pas nécessairement de ce savoir-faire.

Cependant, il est fort probable que l'ouvrage a permis à la majeure partie des élèves du primaire concernés d'acquérir une compétence de compréhension plus importante. Mais il reste douteux que l'enseignant ait eu les capacités et l'occasion d'entraîner suffisamment les compétences de production, en particulier celles de l'oral. En outre, les enseignants, quel que soit le degré auquel ils appartiennent, n'ont pas reçu de formation spécifique qui leur permette d'aider les élèves dialectophones à acquérir les formes standard.

« Préface » in Émile Storck : *Lebensfreude*. Cours pratique d'allemand à l'usage des débutants.

La genèse du manuel et sa date de parution demandent encore à être éclaircies. Le manuscrit était-il déjà prêt pour les classes de sixième et de cinquième au moment où la décision de faire enseigner l'allemand dans les classes de fin d'études du primaire a été prise ? Si tel était le cas, le fait qu'il soit aussi destiné à l'école primaire serait partiellement conjoncturel.

Émile Storck a-t-il eu des informations plus précoces et plus précises sur le déroulement des discussions du fait de ses liens de parenté avec l'inspecteur d'académie du Haut-Rhin, de sorte qu'il aurait pu anticiper la décision politique ? Le fait qu'il fasse paraître, en 1962, un second manuel destiné « aux débutants » des deux ordres d'enseignement, mais dont la composition se conforme strictement à « la matière enseignée dans les classes de sixième de l'enseignement secondaire », rend plausible l'hypothèse que le premier manuel ait été rédigé dans un contexte analogue. En tout état de cause, les autorités scolaires ne fixent ni programme, ni cadre pédagogique pour l'apprentissage de l'allemand. Elles semblent tout entières prises par le débat politique et syndical qui s'est développé après la décision de réintroduction de l'enseignement de l'allemand.